

# Contrat de Prestation de Service (CPS)

# **ENTRE LES SOUSSIGNÉS:**

AFRICAN DIGIT CONSULTING, S.A.R.L au capital de 1 000 000 CFA, inscrite au R.C.C.M d'Abidjan sous le numéro CI-GRDBSM-B-11349, et dont le siège social est situé à Bonoua, Yaou nouveau quartier BD quincaillerie AVE 40 84 73 51 LOT : 17 ÎLOT : 201. L'employeur est représenté par BEDE Abel Josias, Directeur Général de l'entreprise.

### ET:

DIAS S.A.R.L, inscrite au R.C.C.M d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2020-B-03444, N° CC : 2012919L, et dont le siège social est situé à Koumassi, représenté par Madame ASSANA Diaby en qualité de gérante.

### Préambule

African Digit Consulting, ci-après dénommée l'entreprise cliente, qui est une S.A.R.L, inscrite au R.C.C.M de Grand-Bassam sous le numéro CI-GRDBSM-B-11349, dont le modèle économique est un cabinet d'expertise digitale 100 % en ligne, dont l'objet est de fournir une expertise digitale, en l'occurrence la communication digitale, des consultations en transformation digitale, le

développement des solutions digitales, la formation et le renforcement des capacités aux métiers du digital, basée à la Bonoua, Yaou nouveau quartier BD quincaillerie AVE 40 84 73 51 LOT : 17 ÎLOT : 201.

Il a été convenu ce qui suit :

# Article 1 - Objet

Le présent contrat de prestation de service porte sur la réalisation de l'administration d'une page Facebook dénommée Cannelles Éditions par Le Prestataire African Digit Consulting au bénéfice du Client Assana Diaby.

# Article 2 - Durée

Le présent contrat est conclu pour une durée de six mois renouvelables. Il prend effet à compter de la date de signature et se terminera suivant le décompte de la date de signature. Sauf accord entre les deux parties, le présent contrat ne fait l'objet d'aucun renouvellement tacite.

# Article 3 - Obligations

African Digit Consulting s'engage à :

- Administrer la page Cannelles Éditions tout au long du présent contrat;
- Mettre à exécution l'ensemble des solutions du diagnostic de l'existant fournir au client ;
- Fournir une prestation de qualité au client ;
- Faire foi de conduite professionnelle tout au long de ladite collaboration.

# Le client s'engage à :

- Fournir à African Digit Consulting tous les éléments visuels (photos) et vidéos en rapport avec son activité, permettant à ladite entreprise de mener à bien son travail ;
- Faire foi de conduite professionnelle tout au long de ladite collaboration ;

Payer ladite entreprise dans les temps.

### 3-1 Nature du service

Le client a opté pour le package EVOLUS, dont le coût est de 50 000 XOF (cinquante mille francs CFA), qui est un package d'administration d'une page du réseau social indiqué par le client.

# Article 4 - Modalités d'exécution

Le Prestataire s'engage à respecter ses obligations. Il s'engage également à respecter la réglementation et les normes qui s'imposent pour la réalisation de ses obligations. Le Client s'engage à collaborer avec Le Prestataire et à lui fournir tous les éléments et informations utiles au bon déroulement des obligations du prestataire.

# Article 5 - Paiement

Le Client versera au Prestataire la somme de 50 000 XOF, soit cinquante mille francs CFA pour la prestation, payée selon les modalités suivantes : par mobile money, en espèce ou par virement bancaire. En cas de retard de paiement, Le client doit informer le Client par voix recommandé avec accusé de réception.

# Article 6 - Confidentialité

Le Prestataire s'engage à ne divulguer aucune information ni aucun document transmis par Le Client. Dès la fin de sa collaboration, il détruira tous les documents se trouvant en sa possession. Fait à Abidjan, le 25 novembre 2023, en deux exemplaires.

Signature du Client ADC

AFRICAN DIGIT CONSULTING SARL ROCM: CHGRDNSM-2023-8-11349 +225 05 95 45 98 43 \*1 433 07 56 85 42 47 Signature du Prestataire
ASSANA DIABY

DIAS

RCCM: CI-ABJ-2020-B-03444

N°CC: 2012919 L

Cel; +225 07 78 78 20 15

Siège KOUMASSI

TEE / CDI; KOUMASSI